



**SANTÉ
SOCIAUX**

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PRESTATION MALADIE CGOS

En marge de l'Assemblée Générale du CGOS, pour conforter la prestation maladie, la CFDT santé-sociaux fixe ses objectifs sur l'évolution de la prestation maladie.

La CFDT santé-sociaux veut :

- Augmenter le pourcentage pour les indices les plus faibles (titulaires et contractuel.le.s) : passage de 45 à 46 %
- Revaloriser ainsi les contractuel.le.s qui seraient majoritairement inclus.e.s dans ce dispositif

PUBLIC

OCTOBRE 2021

La CFDT propose :

| <i>Indice Majoré</i> | Nouveau taux |
|----------------------|---------------------|
| 1- 0 à 380 | 46,00 % |
| 2- 380,01 et plus | 45,00 % |

La CFDT estime que ce dispositif augmenterait l'enveloppe annuelle d'1,5 million d'euros.

La CFDT santé-sociaux portera cette demande d'évolution de la prestation maladie au conseil d'administration du CGOS du 13 octobre 2021 afin qu'elle soit adoptée.

**J'adhère
à la CFDT :**



La CFDT santé-sociaux continuera à défendre la qualité de vie au travail, et la prévention en se battant pour obtenir une complémentaire santé et une prévoyance pour l'ensemble des agent.e.s de la fonction publique hospitalière.